

## Lumières sur le passé - V

Robert Frigon (2)

*Les bulletins précédents nous ont donné l'occasion d'établir avec suffisamment de rigueur que notre ancêtre, François Frigon dit L'Espagnol, était au pays dès 1666. Les recensements notent aussi sa présence au Cap-de-la-Madeleine en 1667. Il était un employé de Michel Peltier de la Prade. On ne sait pas si un contrat signé liait les deux parties; on peut cependant croire qu'il bénéficiait de la confiance de son employeur, car François, sachant signer, agissa comme témoin en place et lieu de son seigneur et maître à maintes reprises au tabellionage du district des Trois-Rivières.*

On a pu lire aussi la transcription en langage du temps, de la prise de possession d'une terre permanente concédée par le Père Richard de la compagnie de Jésus le 3 juillet 1671 à l'ancêtre, authentifiée par la plume du notaire Jean Cusson. Cet acte ne nous permet pas de situer la terre ancestrale, si ce n'est que sa dimension devra être de quatre arpents par quarante, "s'ils s'y trouvent", et que son front donne sur la rivière Batiscan. Elle se trouve donc tout-à-fait à l'est du gros village en devenir,

Enfin, par deux cartes soustraites des archives, celle, bien connue des chercheurs, de Gédéon de Catalogne, dessinée en 1709, et une autre datant de 1725, non signée mais recopiée par Jeremiah McCarthy en 1788, un arpenteur sous le Nouveau Régime, nous aide à situer le berceau de tous les petits Frigon d'Amérique.

Cette terre, nous l'avons "marchée" le 4 septembre dernier, par une magnifique température estivale, comme ont du le faire l'ancêtre François et son fils Jean-François, notre aïeul. Cette pénible marche, à travers fardoches et blés d'Inde, aura brûlé moult grammes de notre potentiel énergétique et en terme foulées pédestres, faute d'autres mesures plus appropriées, on a compté 2639 enjambées de 28 pouces.

Le motif était louable, le but de l'exploration étant de vérifier sur une ligne imaginaire, parallèle à la ligne de séparation des terres, la distance séparant la rivière Batiscan des rives du fleuve Saint-Laurent, et cela sur le lot 97 du cadastre actuel de l'ancienne Seigneurie de Batiscan. Nous laissons le calcul aux lecteurs, en énonçant certaines anciennes mesures françaises retrouvées dans un formulaire, ainsi exprimées: 6 pieds = 1 toise, 3 toises = 1 perche et 10 perches = 1 arpent.

Cela nous a pris plusieurs heures. Les blés d'Inde, hauts de sept pieds, nous obligèrent à grimper dans un arbre à deux reprises pour ne pas perdre notre orientation première. On constatait aussi que les berges de la Batiscan sont en vase, qu'on y cale jusqu'aux genoux et qu'un ruisseau traverse la terre ancestrale dans sa partie nord-est. L'auteur de ce court article, commis aux écritures, a perdu depuis

longtemps l'habitude des marches forcées en forêt. Ses vieux muscles, qui ont de la mémoire, s'en rappelleront.

Revenons au motif de cette expédition. Le 20 février 1733, le R.P. Claude Dupuy, au nom de la Compagnie de Jésus, dénombre les sujets établis sur "l'espace de terre appelé Batiscan" devant Gilles Hocquart, Intendant. On procède à la confection du papier-terrier. Il déclare que Jean-François Frigon, fils de l'ancêtre et seul héritier de la terre paternelle, reçue par donation en 1710, possède une habitation de "deux arpents de front sur trente-cinq arpents de profondeur".

Son voisin à l'est, Mathurin Rivard Feuilleverte, beau-frère, dispose de trente-trois arpents en profondeur tandis que Louis Gastineau, l'autre voisin vers l'ouest, dispose d'une terre qui s'étire sur trente-sept arpents en profondeur. Ces indices sont assez révélateurs du site de la terre de nos pères. Nous pensons maintenant placer la majeure partie de l'habitation ancestrale sur le lot 98, à la frontière du lot 97, tel que montré sur le croquis. Mais nous y reviendrons. □

